

ABONNEMENT

Par anée..... 35.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre mois..... 1.50
Edition Hebdomadaire..... 01.00

Administration et Rédaction, 824, Rue St-Jas.

LE CANADA "RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne..... 00.20
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.05
Une fois la semaine..... 0.05

La Société de Publicité, Propriétaire.

LE CANADA

Ottawa, 9 Déc. 1886

LES ECOLES SEPARÉES

Nos lecteurs connaissent tout le tapage que les libéraux font au sujet de la position malheureuse que le Mail a prise sur la question des écoles séparées dans la province d'Ontario.

Nous avons déjà condamné les écrits du Mail sur d'autres questions qui regardent exclusivement les catholiques et les Canadiens français et nous n'hésitons pas à condamner de nouveau aujourd'hui la tentative qu'il fait de soulever les protestants contre le système d'écoles séparées dont jouissent les catholiques dans la province d'Ontario.

Nous tenons de plus à déclarer que le Mail ne représente pas les vues du parti conservateur sur cette question et nous portons de plus à la connaissance de nos lecteurs que le Mail en réponse à des remontrances qui lui ont été faites par des chefs conservateurs a déclaré qu'il entendait parler pour lui seul et être indépendant du parti conservateur pour juger ces questions.

Si le Mail veut se séparer du parti conservateur, libre à lui, mais le parti conservateur ne peut pas être tenu alors responsable de ses opinions, qui d'ailleurs sont en contradiction complète avec son passé, comme avec celui de Sir John A. Macdonald, auquel est dû dans l'acte de la confédération, la clause établissant le système d'écoles séparées dans Ontario.

Aux libéraux Canadiens français, qui veulent attribuer à M. Mowat le mérite de l'établissement des écoles séparées, et faire porter au parti conservateur la responsabilité des écrits du Mail, nous citerons le Globe lui-même, qui veut tenir Sir John seul responsable de la loi des écoles séparées. Voici le résumé de l'article que le Globe a écrit à ce sujet, vendredi dernier :

Ce n'est pas la faute de M. Mowat si le système des écoles séparées existe dans la province d'Ontario. La loi à cet effet a été adoptée en 1863, malgré le Globe, malgré M. Mowat, qui a voté contre.

Cette loi a été faite à l'instigation des orangistes et de Sir John A. Macdonald, avant la Confédération, et il a bien pris soin de le dire, et de faire insérer une clause dans l'ACTE DE LA CONFÉDÉRATION, 1867, reconnaissant le système des écoles séparées dans Ontario.

Il n'est plus, par conséquent, du pouvoir des législatures provinciales de légiférer sur la matière.

Voilà les faits relatifs à cette question. Qui est responsable? SIR JOHN MACDONALD.

UN AMI DU CANADA

Au cours de la discussion générale du budget à la Chambre des députés, dit le Paris Canada, un nouveau grand orateur français s'est révélé. En cette matière aride, fourmillante de chiffres, qui, ordinairement, n'offre d'attrait que pour les initiés, fait fuir dans les couloirs les collègues qui n'ont pas la spécialité des finances et rend désertes les galeries publiques. M. Fernand Faure, député de la Gironde, a recueilli les applaudissements unanimes de toute la Chambre, un fait partout rare et particulièrement au Palais-Bourbon.

La même unanimité, non moins rare, s'est retrouvée dans les journaux, le lendemain, pour célébrer ce succès et rappeler les chefs d'œuvre du genre budgétaire, rapportés jadis par Thiers et Glais-Bizot.

M. Fernand Faure est depuis longtemps un des plus sympathiques amis que le Canada compte en France. Il ne s'est pas contenté de l'étudier de loin du fond de son cabinet de travail, il y a fait l'année dernière un voyage d'études; aujourd'hui, il est certainement un des hommes les mieux renseignés sur l'état économique actuel du Canada et, en même temps, les plus convaincus de l'importance de l'intérêt français qui s'attache au développement des relations commerciales entre les deux pays.

Les nombreux amis que M. Faure compte à Montréal, à Québec et à Ottawa, seront très heureux d'apprendre le grand succès qu'il vient de remporter. Ils savent maintenant que si un intérêt canadien surgissait par hasard à la tribune française, il pourrait y trouver un éloquent défenseur.

NOTES POLITIQUES

M. Sénécal vient de faire à un représentant de la presse des révélations qui jettent la mesure de la fourberie de M. Mercier à l'égard des conservateurs nationaux et des moyens qu'il a employés pour remporter une moitié des élections dans la province de Québec. On se rappelle que M. le capitaine Labelle a été pendant quelque temps candidat conservateur national dans Richelieu. M. Sénécal déclare aujourd'hui qu'il avait été entendu entre lui et M. Mercier, que les amis de M. Sénécal dans Yamaska seraient en faveur de M. Gladstone, qui de fait, a été élu par une forte majorité, et que les amis de M. Mercier dans Richelieu approuveraient M. Labelle. Mais tandis que M. Sénécal respectait ses conventions, M. Mercier ne faisait pas respecter les siennes. Il agissait de même à Bagot, à Chambly, à Verchères, à Portneuf, où il avait promis son appui à des conservateurs nationaux. Ceux-ci ont été déçus par ces trahisons inattendues et ils n'ont pas eu le temps de se rallier sous un autre drapeau. Mais aujourd'hui qu'ils comprennent clairement le jeu des libéraux, on verrait ce qu'il resterait de comités aux libéraux, si c'était à recommencer.

Les libéraux d'Ottawa suent sang et eau pour excuser M. Mowat qui n'a pas voulu donner deux représentants à Ottawa. Le servilisme va jusqu'à leur faire admettre qu'Ottawa avec ses 34,000 habitants n'a pas droit à plus d'un député en comparaison des autres comités, mais voici un petit tableau que nous soumettons à leur méditation. Ils y verront que c'est un parti pris, une tactique de la part de M. Mowat de donner plus de représentants aux libéraux qu'aux conservateurs :

Table with 2 columns: Comités représentés par des libéraux (Muskeg, Cornwall, Algoma, Brockville, Niagara, West Elgin, Stormont) and Total (69,234). Below it, a table showing representation per 8,600 electors for various areas (Cité d'Ottawa, Russell, Carleton) with a total of 75,000.

Soit 25,000 électeurs conservateurs pour un représentant. Où est l'égalité, où est la justice?

ECHOS DE LA GATINEAU

Le département des Postes agissant en conformité à une résolution adoptée par le conseil de ce village a changé le nom du bureau de poste de Templeton en celui de Pointe Gatineau. Ce changement met fin à la confusion qui a toujours existé entre les deux bureaux de Templeton et de East Templeton. Tout dernièrement le sac de la maille du village de la Gatineau allait faire une excursion à East Templeton au grand désappointement des citoyens de la localité.

M. Alozo Wright, M. P., fait en ce moment les démarches nécessaires auprès des autorités du chemin de fer du Pacifique Canadien pour que justice nous soit rendue au sujet de notre station. Depuis qu'elle possède cette partie du chemin, la compagnie a cru à propos d'ignorer presque complètement la station de la Gatineau et de faire sourde oreille aux besoins urgents de la population de ce village et des townships avoisinants. Il est aujourd'hui impossible aux marchands, aux manufacturiers et aux gens d'affaires en général de recevoir ou d'envoyer la moindre consignation par les chars. Presque tous nos marchands font venir une grande partie de leur fonds de commerce de Montréal, de Hamilton et de Toronto. Comme il n'y a point d'agent de station à la Gatineau, il leur faut aller chercher leur freight à Ottawa, à Hull ou à East Templeton et cela à grands frais. Cette dernière station a l'avantage d'avoir un nom anglais et il ne s'y fait pas la moitié des affaires qui se transigent aujourd'hui à la Gatineau. Quant aux passagers qui ne peuvent pas prendre le train de 7:30 du matin et qui désirent arrêter à la Gatineau, on les oblige sans merci, à continuer leur promenade jusqu'à Ottawa et même à y passer la nuit s'ils sont dans le train de nuit. Nous demandons justice et ne cesserons nos réclamations que lorsque justice nous sera rendue.

Les paroissiens sont très fiers de leur nouvelle église dont la flèche attire que l'on voit à une grande distance proclame hautement leur piété et l'amour qu'ils éprouvent pour tout ce qui touche à la Religion. Les travaux de maçonnerie font honneur au entrepreneur, M. Honoré Robillard. Toute la pierre de la façade, qui sont si jolies, sort des carrières de l'ex-député du comté de Russell. M. Ouellette, de Kamouraska, espère terminer dans quelques semaines les travaux de menuiserie dont il était l'honneur soumissionnaire. Il faut de dire que ce monsieur qui se réjouit du surnom de constructeur d'Église, a pleinement rendu justice aux plans et devis préparés par M. l'abbé Bouillon de l'Archevêché. Les paroissiens de l'Archevêché, pris dans une noble émulation, se sont assurés les services de M. Ouellette, pour le parachèvement de leur Église, et la construction d'un presbytère, lequel seul, coûtera la jolie somme de six cents piastres.

Le contrat pour le système de chauffage à air chaud, adopté pour l'Église de la Gatineau, a été accordé à M. Johnston, de la rue Wellington. Sous le rapport du confort à l'intérieur, notre Église ne le cède certainement à aucune autre du diocèse.

À une assemblée régulière du conseil de ce village, sous la présidence de M. le maire Sylvain, il a été décidé que les plans et devis pour la reconstruction du pont nouveau seraient immédiatement préparés, et que des soumissions, pour les travaux, seraient demandées, du 15 au 30 de ce mois.

Dimanche dernier, à l'issue du service divin, avait lieu une des assemblées trimestrielles de la société St-Jean-Baptiste. Le conseil d'administration, désireux d'augmenter autant que possible le nombre des membres de la société, a décidé d'y admettre les enfants de 14 à 18 ans aux mêmes conditions que les membres fondateurs. Société politique et bienfaisante, la St-Jean-Baptiste de la Gatineau est appelé à faire beaucoup de bien dans le village.

et les townships avoisinants pourvu qu'elle demeure fidèle à ses traditions.

LA POINTE.

NUMERO DOUBLE.

En conséquence de l'encouragement que nous recevons du public annonceur et afin d'engager nos souscripteurs à nous continuer leur patronage, nous allons donner pendant le mois de décembre un numéro double de huit pages tous les samedis, auquel contribueront nos meilleures plumes. Nous sommes aussi à prendre des arrangements pour mettre au 1er janvier prochain, notre journal de la même grandeur que les grands journaux de Québec et Montréal. Que chacun de nos abonnés actuels fasse connaître cette amélioration à ses amis.

AUX HOMMES D'AFFAIRES

Voici le temps du commerce et il est du devoir de chaque marchand de faire connaître au public acheteur d'Ottawa et de Hull les marchandises et bons marchés qu'il peut leur offrir. Le meilleur moyen à prendre pour atteindre ce but est d'annoncer dans notre journal, le seul qui ait une circulation quotidienne considérable dans les deux villes d'Ottawa et de Hull. Bureaux: 524 rue Sussex, Ottawa, et 166 rue principale, Hull. Impressions de toute sorte promptement exécutées.

Libre Echange.

La réduction du revenu et l'abolition des timbres sur les médecines brevetées ont grandement bénéficié aux acheteurs tout en soulageant les fabricants. Ceci est surtout le cas avec les préparations Green's August Flower et Boschee's German Syrup, car la réduction de 36cts par boîte a été employée pour augmenter la capacité des bouteilles contenant ces remèdes, donnant ainsi un cinquième de médecines de plus dans les bouteilles à 75cts. Le August Flower pour la Dyspepsie et affections du foie, et le German Syrup pour les rhumes et troubles des poumons, ont peut-être la plus forte vogue d'aucune médecine dans ce monde. L'avantage de plus grandes bouteilles sera apprécié par les malades dans chaque ville ou village du monde civilisé. Les bouteilles échantillons à 10cts sont les mêmes.

Livres de lecture pieuse pour le mois Novembre

Le Mois des Ames du Purgatoire; Exercices pieux en faveur des Ames du Purgatoire; Le Purgatoire, par le Père Munford; Matinées des Mères en Deuil; Les dernières Prières, par la comtesse de Flavigny; Manuel de la Bonne Mort; Le Purgatoire, par Ste Catherine de Gènes; Manuel de l'Heure Sainte; Un Aide dans la Douleur; Le Crucifix, le plus beau des livres; Horloge de la Passion; l'Amour sur le Calvaire; Livres de Méditations—En vente chez P. C. Guillaume, rue Sussex.

MARCHE D'OTTAWA

Table of market prices for various goods in Ottawa as of 7 December 1886. Categories include Farines, Grains, Légumes, Viandes, and Divers.

EMPLOI DEMANDE—Un homme désirant se rendre généralement utile demande une situation, s'adresser au bureau du Canada.

A VENDRE—Deux chevaux à bas prix, dont un de travail et l'autre pour voiture de promenade ou "express". Pour plus amples informations s'adresser à l'Étal 21, Marché By.

CONFISERIES! PATISSERIES.

Nouveau Poste Canadien-Français, A. TRUDEL et Frère, PROPRIÉTAIRES, 540, RUE SUSSEX, (Ancien poste de M. Broderick.)

MM. Trudel désirent informer le public d'Ottawa et des environs qu'ils tiendront constamment à leur nouveau poste toutes les confiseries désirables qu'ils manufactureront eux-mêmes; tels que pain-de-savoie, pour dîner de noces et pour fêtes, bonbons de toute sorte, gâteaux, biscuits, dragées et tout ce qui se trouve généralement dans un établissement de première classe.

Les sous-signés, par leur longue expérience dans cette ligne de commerce sont en mesure de donner satisfaction à tous et comptent sur l'encouragement libéral des Canadiens-français de la capitale et du public en général.

Où fera bien de venir faire une visite. A. TRUDEL et Frère, Confiseurs, 174

Ottawa, 1er Dec., 1886.

PELLETERIES! PELLETERIES.

L'HIVER EST ARRIVÉ!

GRAND ASSORTIMENT

Capots en Fourrures, Casques, Gants, Mitaines, POUR TOUS LES GOÛTS; Collets de Manteaux, Manchons, garnitures en Loutre, etc., etc., Pour Dames et Messieurs, CHEZ J. COTE, 12, Rue Rideau.

PROVINCE DE QUÉBEC, District d'Ottawa, GOUR SUPERIEUR 3.

No. 136. Dame Clotilde Brazeau du Township de Masham, dans le District d'Ottawa épouse d'Alfred Meunier, cultivateur du même lieu, dûment autorisée à ester en justice

Le dit Alfred Meunier, cultivateur du même lieu Défendeur. Une action en séparation de corps et de biens a été instituée en cette cause le vingt-six du novembre courant.

ROCHON et CHAMPAGNE, Avocats de la Demanderesse, Aylmer, 27 Novembre, 1886.

AGREABLE POUR LES DAMES!

Articles de Modes donnés pour rien durant les Fêtes de NOEL et du JOUR DE L'AN!

L'Assortiment immense et varié d'articles de Modes et de fantaisie pour Dames, vendu à MOITIÉ PRIX.

Mlle A. McDonald Magasin Parisien de Modes 521 RUE SUSSEX, Quatrième porte de la rue York

Aux Electeurs

DE LA CITE D'OTTAWA

MESSEURS.—

A la demande d'un grand nombre d'électeurs de cette cité, j'ai consenti à poser ma candidature pour la cité d'Ottawa, à l'élection qui doit avoir lieu pour le Parlement du Canada. J'appuierai comme j'ai toujours fait, le parti libéral-conservateur sur l'administration judicieuse duquel le Canada a atteint une position de prospérité bien enviable.

Comptant sur l'appui sincère pour cette candidature de la part des électeurs de toutes nationalités et croyances, j'attendrai votre décision avec toutes les égards de la reconnaissance comme appréciation de la faveur et confiance que vous avez si généreusement manifestées à mon égard au sujet de cette haute et honorable position. J'ai l'honneur d'être Messieurs Votre obéissant serviteur Wm. G. PERLEY Ottawa 16 nov. 1886.—1m

B. G.

PARDESSUS.

117 Pardessus pour hommes et garçons seront vendus cette semaine à des prix bien bas.

Conditions comptant. Strictement un seul prix.

BRYSON GRAHAM et Cie.

150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

IL TIENT LA TETE

Le fameux Brûleur 'Argand

Pouvoir d'éclairage sans précédent. Lumière égale à aucune lampe électrique. Fini en cuivre poli ou or bronzé. Prend la cheminée ordinaire. Absolument sûr, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Fait très élégamment et de façon à ce que la mèche puisse être remontée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres brûleurs, est évitée.

EDWIN PLANT

Marchand de Vaisselle, Lampes, etc., 114 rue Rideau Ottawa, 4 nov. 1885.—

—TRENTE JOURS SEULEMENT— COMMENÇANT JEUDI NOIR, 18 NOVEMBRE 1886

ANNONCE DE LA VENTE DES PASTILLES INDIENNES DE GRIFFIN POUR LE RHUME, Au No. 61, Rue Rideau. Afin de bien annoncer ces Pastilles Griffin nous pourrions vous en offrir 10 centimes de plus. Vente de l'après-midi.—Portes ouvertes à 2 heures, la vente commencera à 2 30 heures. Vente du soir.—Portes ouvertes à 7 heures, la vente commencera à 7 15 hrs. Prix: Pastilles Indiennes pour le Rhume, 5 centimes la boîte. Adresse: J. GRIFFIN, 61 rue Rideau, Ottawa.